



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE

Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

Informations

Date de la réunion

17 mai 2021

Lieu de la réunion

Réunion téléphonique

Le Président
O.DUCHATEAU

La Secrétaire de séance
L. DE JAEGHERE

Ligue Hauts de France de Triathlon et des disciplines enchaînées

Complexe Sportif Maurice Baude – Route de Bourbourg
59820 GRAVELINES

Tel - Fax: 03 28 22 06 79 - <http://triathlonhdf.fr/>



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
HAUTS DE FRANCE

Contenu

1	Participants.....	3
2	Début de réunion	4
3	Validation des comptes rendus	4
4	Natation Eau Libre	4
5	Challenge E connecté.....	4
6	Ressources Humaines.....	4
7	HDFTO.....	4
8	Calendrier réunion	5

1 Participants

Présents

Monsieur DUCHATEAU Olivier	Président
Monsieur REVEILLON Thomas	Trésorier Adjoint
Madame DE JAEGHERE Laurence	Secrétaire
Madame CARPENTIER Maïté	Secrétaire adjointe
Monsieur CARDINAEL Patrice	Vice - président
Monsieur PARMENTIER Olivier	Vice - président

Excusé

Madame DEVAUX Emmanuelle	Trésorière
---------------------------------	-------------------

Invités

2 Début de réunion

17h30

3 Validation des comptes rendus

Le BE de la ligue valide le relevé de décisions du 14 mai 2021.

Voté à l'unanimité.

4 Natation Eau Libre

Le BE de la ligue valide le dispositif « sms » en cas d'annulation d'un créneau.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue annule la natation piscine organisée pour les athlètes référencés.

Voté à l'unanimité.

5 Challenge E connecté

Le BE de la ligue effectue le tirage au sort des lauréats du challenge.

6 Ressources Humaines

Après un rappel du cadre légal et de la note de service, le BE de la ligue valide la compensation salariale liée au maintien de salaires suite à la mise en chômage partiel (pour le mois d'avril 2021).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'annuler la mesure de chômage partiel pour Nicolas à compter du 17 mai 2021.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'adapter la mesure de chômage partiel pour Cyril et Jessica à compter du 17 mai 2021 (passage à 4 jours travaillés - un jour chômé).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide de maintenir Emilie en chômage partiel selon les modalités précédentes (2jours travaillés- 3 jours chômés).

Voté à l'unanimité.

7 HDFTO

Le BE de la ligue valide la demande d'une mise à disposition de Nicolas à partir du lundi 17 mai 2021 à hauteur de 60% pour le Chtriman et jusqu'au 25 juin 2021 (2jours ligue- 3 jours HDFTO).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la mise à disposition de Cyril et Jessica pour un total de 22 jours de travail pour le Chtriman (7 heures / jour).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la mise à disposition de tous les salariés de la ligue la semaine du 29 juin au 5 juillet.

Voté à l'unanimité.

8 Calendrier réunion

Jeudi 27 mai 2021 – 18h00